

Rapport public Parcoursup session 2025

MENSA - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

MENSA - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (36999)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
MENSA - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (36999)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	81	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluations académiques	Bulletins scolaires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Posture lors de l'entretien d'admission	Comportement professionnel	Très important
	Assiduité	Nombre de retards et d'absences en formation	Très important
	Comportement	Appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Adéquation entre la formation et le projet professionnel	Très important
	Volonté de suivre sa formation en apprentissage	Motivation, CV et expériences, appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif	Bénévolat	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers ne seront pas classés si certaines conditions minimales ne sont pas remplies. Cela inclut un dossier incomplet, une moyenne très insuffisante dans les matières clés pour la formation, ou un projet motivé sans lien avec la formation demandée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures sont examinées par une commission pédagogique qui étudie chaque dossier de manière individuelle et qualitative.

L'évaluation porte notamment sur :

- Les résultats scolaires dans les matières clés du BTS demandé,
- La cohérence du projet professionnel présenté dans le projet de formation motivé,
- Les appréciations des professeurs et le parcours du candidat.

Aucune procédure algorithmique n'est utilisée dans le classement des dossiers. La décision finale résulte d'un examen approfondi et collégial des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- L'alternance demande **organisation, autonomie et sérieux** pour concilier formation et entreprise.
- Montrez une **motivation claire pour ce mode d'apprentissage** et un projet professionnel cohérent.
- Valorisez vos **expériences professionnelles ou stages** en lien avec la formation.
- Soignez votre **projet motivé** : il doit être précis, personnalisé et sans fautes.
- Veillez à fournir un **dossier complet** et préparé (bulletins, avis, pièces justificatives).
- Anticipez la **recherche d'entreprise**, nécessaire pour intégrer la formation.

Signature :

Claire VALLÉE,

Chef d'établissement de l'établissement MENSA